

SYLLABUS ESPE de l'académie de GUADELOUPE

Intitulé et code de l'UE : LP78PC22 / **UEP 22**

Intitulé et code de l'EC : LP78PHY3 et LP78PHY4 / **EC 221-222**

Maîtriser les savoirs fondamentaux en physique pour enseigner -3 et -4

[CM : 18 TD : 16 TP : 10] * 2

Nom de l'enseignant	(EC 221) JUDITH Alain / alainjudith@espe-guadeloupe.fr (EC 222) BILAS Philippe / pbilas@espe-guadeloupe.fr		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et s'approprier les programmes d'enseignement de Sciences Physiques en collège et lycée général et technologique : Maîtrise des contenus ; - identification et mise en œuvre des compétences exigibles des programmes. - Appréhender les différentes notions disciplinaires au niveau bac+2 - Développer la démarche scientifique dans des contextes variés : analyse de documents, synthèse de documents, démarche expérimentale, démarche d'investigation, analyse de situations pédagogiques 		
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les champs disciplinaires de la physique enseignés du collège à la classe préparatoire aux grandes écoles dont la thermodynamique et l'électricité non abordées au premier semestre - Mise en situation professionnel : l'étudiant doit proposer des séquences d'enseignement à caractère expérimentale - Analyse de situation professionnelle : L'étudiant doit être capable d'analyser une série de document pour en extraire les information utiles pour créer une séquence d'apprentissage 		
Compétences visées par le référentiel de 2013*	<p>CC7 - Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier CC14 - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <p>P1 - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2 - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3 - Construire, ... des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P5 - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>		
Modalités d'évaluation et nombre d'ECTS	Contrôle Continu Contrôle Terminal 7 ects	Lectures conseillées	Livres de prépa PCSI, BCPST Manuels scolaires BO
Travail personnel demandé aux étudiants	<p>Leitmotiv : Toujours chercher à comprendre ! Le temps imparti pour aborder l'ensemble des connaissances est extrêmement court, les étudiants doivent</p> <ul style="list-style-type: none"> - se mettre à jour de façon autonome - se repérer dans les programmes scolaires - travailler systématique leur TD <p>...</p>		

*voir déclinaison des compétences au verso

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (CC)

CC1	Faire partager les valeurs de la République	
CC2	Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	
CC3	Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	
CC4	Prendre en compte la diversité des élèves	
CC5	Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	
CC6	Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	
CC7	Maîtriser la langue française à des fins de communication	
CC8	Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	
CC9	Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	
CC10	Coopérer au sein d'une équipe	
CC11	Contribuer à l'action de la communauté éducative	
CC12	Coopérer avec les parents d'élèves	
CC13	Coopérer avec les partenaires de l'école	
CC14	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	

Compétences communes à tous les professeurs (P)

P1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	
P2	Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	
P3	Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	
P4	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	
P5	Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	

Compétences spécifiques aux Conseillers Principaux d'Éducation (C)

C1	Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matériel et la gestion du temps	
C2	Garantir, en lien avec les autres personnels le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement	
C3	Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement	
C4	Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire	
C5	Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif	
C6	Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative	
C7	Participer à la construction des parcours des élèves	
C8	Travailler dans une équipe pédagogique	

Extrait de l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013